

## Histoire et souvenirs princiers

### *De la validité du témoignage posthume de Lilian Baels*

MAURITS VAN OVERBEKE \*

*Les Mémoires ne sont jamais  
qu'à demi sincères.*  
(André Gide)

Les Anciens estimaient qu'on ne doit dire que du bien des morts : *de mortuis nil nisi bene*. Que la terre leur soit légère, qu'ils reposent en paix ! Un doute surgit pourtant quand certains d'entre eux rompent le silence définitif pour publier des Mémoires d'outre-tombe, mettant en cause d'autres morts. D'où l'embarras : que faire, si excipant du préjugé favorable des défunts, ils remuent les cendres d'autres défunts en leur déniaient ce même *nil nisi bene* ? Que faire surtout si, par le truchement d'hommes de plume, leur témoignage *post mortem* remet en cause la vérité des faits, dont certains ne furent révélés qu'au prix d'efforts soutenus et moyennant une indépendance d'esprit à l'abri des pressions politiques ou idéologiques du moment ? Y réagir est sans doute risqué, mais peut-on en faire l'économie sachant que la vérité a ses droits ?

Depuis 1996, on disposait de l'édifiant ouvrage d'Antoine Giscard d'Estaing, *Léopold III. Un roi dans la tourmente*<sup>1</sup>. Le livre qui fait l'objet de la présente chronique frappe d'emblée par la similitude du titre : *Un couple dans la tempête*<sup>2</sup>. Il comprend pour l'essentiel les souvenirs de la princesse Lilian commentés et mis en perspective par deux journalistes français. Or, grâce à la publication en 2001 de l'ouvrage posthume de Léopold III, intitulé *Pour l'Histoire*<sup>3</sup>, on connaissait la 'version autorisée' sur la Question royale et ses antécédents. Ce plaidoyer *pro domo* avait été voulu par l'épouse du Souverain à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de ce dernier, et s'était avéré un succès de librairie. Dès lors, qu'avait encore à confier la princesse ? Des secrets d'État ? La confession irait-elle jusqu'à dévoiler le rôle exact du cardinal Van Roey dans l'organisation du mariage religieux du 7 septembre 1941, trois bons mois avant le mariage civil ? En saurait-on davantage sur les voyages du roi prisonnier et de sa jeune épouse sous l'œil bienveillant de

1 ANTOINE GISCARD D'ESTAING, *Léopold III. Un roi dans la tourmente*, Bruxelles, Racine, 1996.

2 CLAUDE DESIRÉ & MARCEL JULLIAN, *Un couple dans la tempête. Le destin malheureux de Léopold III de Belgique et de la princesse Lilian*, Paris, Albin Michel, 2004.

3 LÉOPOLD III, *Pour l'Histoire. Sur quelques épisodes de mon règne*, Bruxelles, Racine, 2001. Dans MICHEL DUMOULIN & MARK VAN DEN WIJNGAERT (dir.), *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001, les historiens Michel Dumoulin et Mark Van den Wijngaert font remarquer (p. 336) que l'ouvrage soulève beaucoup de questions, à commencer par celles relevant des principes élémentaires de la critique historique.

l'occupant ?<sup>4</sup> Allait-on enfin apprendre comment le document attestant la révocation du gouverneur de Flandre occidentale, pour abandon de poste en mai 1940, avait pendant la guerre disparu des archives ministérielles sans laisser de trace ? Si les bénéficiaires de ses confidences avaient été des historiens belges, soucieux de remplir lacunes, pages blanches – voire pages arrachées –, dans le grand livre de la mémoire belge, leur curiosité professionnelle aurait sans doute trouvé à s'y employer. Or, la princesse Lilian a préféré s'adresser à des journalistes français. Ah ces Français ! Auront-ils jamais fini de rattraper en rêve leur royauté raccourcie ?<sup>5</sup> À l'évidence, une présidence républicaine si proche de la monarchie ne saurait étancher leur soif régaliennne. La Belgique voisine leur offre cette opportunité.

Dans un avant-propos alerte, Marcel Jullian raconte comment, du vivant de Léopold III, il obtient le sésame d'Argenteuil de son compatriote Jean Piat, fidèle ami du couple. Comme Jullian est aussi éditeur à ses heures, il reçoit des mains de la princesse un document qu'il lit le soir même. À sa lecture, il décide de se battre pour "l'honneur d'un homme" et pour que "justice soit rendue". Le texte est-il une ébauche de ce qui deviendrait plus tard *Pour l'Histoire* ? Si on compare la façon

dont la princesse le présente alors avec ce qu'on lit dans l'ouvrage de 2001, on est en droit d'hésiter : "Voici le manuscrit du Roi ... [dit-elle]. C'est *sa simple vérité*. Il s'est promis, pour le peuple belge, de la relater en détail, sans chercher querelle à ceux qui, à Londres, à Paris, ou en Belgique, l'ont diffamé". *Sans chercher querelle* ? Il faut croire que dans le manuscrit évoqué par Jullian ne figurent pas encore des phrases telles que "il est des affronts que l'on n'oublie jamais". Ou bien "... tout cela joint au souvenir du discours de Pierlot le 28 mai et de ceux prononcés à Limoges le 31 mai 1940, et, par-dessus tout, l'inexcusable refus de Pierlot et de Spaak de rétablir la vérité, me laissèrent une impression d'amertume que même le temps eut de la peine à effacer". Ou bien encore cette bordée à l'adresse de Jean Duvieusart, pourtant Premier ministre d'un gouvernement PSC homogène : "absolument écœuré par ces basses mesquineries, qui témoignaient de la médiocrité de ces hommes, qui m'avaient fait tant de promesses".

Entamé à Argenteuil, l'enregistrement des confidences de la princesse se poursuit dans sa résidence d'été de Biot, sur la côte d'Azur, et ce souvent devant une bonne table. Pour Jullian, qui prend fait et cause pour le roi "injustement calomnié"<sup>6</sup>,

4 Interrogé après la Libération, le général Alexander von Falkenhausen, commandant militaire de la Belgique occupée, témoigna que son prisonnier royal recevait un sauf-conduit pour aller à Paris "aussi souvent qu'il le souhaitait".

5 Rappelons que l'engouement français pour la monarchie belge ne date pas d'hier. Le filon fut amorcé par ALFRED FABRE-LUCE dès 1948 avec *Une tragédie royale. L'affaire Léopold III*, Paris, Flammarion, 1948. Dans une veine plus rigoureuse, on a pu lire de son compatriote ROBERT ARON, *Léopold III ou le choix impossible. Février 1934 - Juillet 1940*, Paris, Plon, 1978.

6 On aura noté le pléonasme de l'expression, la calomnie et la diffamation se distinguant de la médisance par leur caractère mensonger. La calomnie est donc nécessairement injuste.



• Léopold III entouré de Baudouin, Albert et Joséphine-Charlotte, dans le parc de Laeken, décembre 1941.  
(Photo CEGES)

“l’Histoire (...) déjeune avec nous dans la salle à manger”. Or, l’Histoire “avec laquelle on déjeune” est rarement celle que les historiens traquent laborieusement par l’étude serrée des sources et à travers le prisme déformé des témoignages contradictoires. Un seul exemple, la débâcle de mai 1940. La princesse se souvient : “Avec ma famille, nous sommes partis dans le sud de la France, à Sussare, à côté d’Anglet, où ma mère louait une villa pour ma sœur malade. Le 9 juillet, j’ai ramené mon père qui avait été blessé à la jambe pendant l’exode. Je l’ai conduit en voiture à Laeken. Il voulait voir tout de suite le Roi, ou son chargé d’affaires”. L’historien enregistre la date qui permet de situer leur voyage de retour en Belgique un bon mois après la capitulation de l’armée belge. Il se pose aussi des questions sur lesquelles le témoignage reste muet. Pour le voyage d’aller, quelle date ? *Avec ma famille, c’est-à-dire ?* Son père, qui n’était autre que le gouverneur de Flandre occidentale, en faisait-il partie ? Ce père “s’était blessé la jambe pendant l’exode”. Accident ? Hospitalisation ? Le voyage de retour à travers des régions désormais occupées ne pouvait se faire qu’avec un sauf-conduit du pouvoir occupant. Comment fut-il obtenu ? On comprend que le blessé était incapable de conduire lui-même, mais pourquoi vouloir rentrer d’urgence en Belgique, malgré cet inconfort, et vouloir parler illico au Roi, désormais prisonnier ? Surtout si c’est pour repartir ensuite en convalescence à Anglet jusqu’à la fin 1940 ?

L’Histoire “avec laquelle on déjeune” a opportunément oublié ce que l’historien ne parvient à reconstituer qu’à grand-peine <sup>7</sup>. À savoir que, le 21 mai 40, quand le gouvernement belge (en réalité quatre de ses ministres) rejoint le quartier général à Bruges et veut contacter le gouverneur de province, celui-ci est introuvable. Il est donc révoqué pour abandon de poste, par arrêté royal contresigné par le Souverain. D’où le besoin, un mois plus tard, l’orage du *Blitzkrieg* étant passé, de venir se justifier auprès du signataire. On ignore s’il parvient à convaincre. Toujours est-il que sa révocation n’est pas annulée ce jour-là. Des démarches en vue d’une réhabilitation s’imposent dès lors. Elles se présentent sous les meilleurs auspices étant donné la connivence espérée de certains administrateurs promus ou tolérés par l’occupant, parmi lesquels Gerard Romsée, secrétaire général du Ministère de l’intérieur. Il n’est pas interdit de penser non plus que la fille du gouverneur serait un jour princesse, voire, qui sait, “reine des Belges”. Mais on trouve rarement ce genre de confidences dans les Mémoires des grands hommes, ceux-ci invoquant volontiers des motivations plus nobles. Ce n’est pas davantage dans le témoignage posthume de la princesse qu’on lira la moindre indication sur deux faits avérés, à savoir que son père obtint l’annulation de sa révocation de Romsée, le 3 mai 1941, et toucha par la suite sa rémunération, en ce compris les arriérés. À savoir aussi que le fameux document de sa révocation disparut des

7 Dans une note à la p. 186, les auteurs donnent de l’absence du gouverneur Baels une version ‘autorisée’ qui n’est pas nécessairement conforme à la réalité des faits : “M. Baels, injustement révoqué et condamné par arrêté du Roi pour ‘abandon de poste’ (leurs guillemets, pas les nôtres), tenait à se justifier auprès du Souverain. Il voulait lui expliquer les raisons de son départ de Bruges et le redoutable concours de circonstances – entre autres l’accident dont il fut victime – qui le tint éloigné de sa province”.

archives du Ministère de l'intérieur, la dernière personne l'ayant eu entre ses mains étant le secrétaire particulier du Roi, le comte Robert Capelle<sup>8</sup>.

Dans ce passage, le but de la princesse Lilian n'est à l'évidence pas de narrer les tribulations de son père, mais les circonstances de sa première rencontre avec son futur époux (avant la date mentionnée, elle n'aurait fait que l'applaudir à distance respectueuse). Or, même en ne retenant que cette intention, le récit n'est pas conforme à ce que révèle le recouplement des sources. Mais passons sur les rencontres entre juillet 40 et septembre 41, couronnées par le mariage religieux secret qui devait faire couler tant d'encre. Voyons plutôt comment la princesse raconte ce dernier épisode. Comme ses parents n'étaient pas tenus au courant de l'idylle et que la jeune personne était devenue pour le Roi, selon l'expression de Robert Capelle<sup>9</sup>, "un remède très doux" au point que "le patient pourrait difficilement mettre fin à la cure", un jour vint où Monsieur Baels père devait être mis dans la confidence. Comment s'y prit-on ? Écoutons-la : "On a fait venir mon père : il ne savait pas de quoi il s'agissait. J'ai envoyé le Cardinal pour le lui dire". Ce dernier "était un ami d'enfance". Certes à l'époque, M<sup>lle</sup> Baels

fréquente le beau monde et partage avec son père un certain goût pour la course à l'ennoblissement, mais elle est encore vierge d'armoiries, de blason et de titres nobiliaires<sup>10</sup>. On peut donc légitimement douter que le personnage le plus haut placé dans l'ordre protocolaire du Royaume ait accepté de servir de simple messager dans cette affaire.

Quant au père de la jeune fille, "bien que très réticent, il a donné son accord [au mariage]". Pouvait-il faire autrement alors qu'il était démis de ses fonctions et demandeur de réhabilitation, que le Roi était très amoureux et que la Reine-mère était désireuse de "distraire" son fils ?<sup>11</sup> Mais pourquoi cette réticence ? "Il regrettait l'absence de mariage civil". Selon la Constitution (art. 16, § 2, aujourd'hui art. 20, § 2), ce dernier doit en effet précéder le mariage religieux. Néanmoins, se souvient la princesse, "étant donné les circonstances, sous l'Occupation allemande, le Roi pensait que ce n'était pas souhaitable". Il fut donc décidé de célébrer dans la plus stricte intimité. Personne n'était au courant, raconte la princesse, "même pas les Allemands, ce qui était extraordinaire, alors que nous étions gardés par des SS et la *Wehrmacht*". C'est dit sur un ton triomphal, comme si c'était

8 Voir à ce propos EVRARD RASKIN, *Princesse Lilian, la femme qui fit tomber Léopold III*, Bruxelles, Luc Pire, 1999, p. 74-75 et les sources abondantes que l'auteur a consultées.

9 Cité par JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, "Léopold III en Belgique, sous l'Occupation", in MICHEL DUMOULIN & MARK VAN DEN WIJNGAERT (dir.), *op.cit.*, p.162.

10 Il y avait eu des fiançailles officielles avec un noble hongrois du nom de Peter Drascovich, mais selon la législation hongroise, un mariage était exclu étant donné la "basse extraction" de Lilian Baels; ni les interventions d'un ambassadeur, ni celles d'un Premier ministre belge ne parvinrent à vaincre l'obstacle.

11 C'est le même Robert Capelle qui note : "Pendant les premiers mois de l'occupation, le Roi souffrait chaque jour davantage de son isolement. Son moral s'en ressentait, sa santé risquait d'en pâtir. Ceux qui lui étaient attachés cherchaient des remèdes. Sa mère en trouva un : elle invita Mademoiselle Lilian Baels à venir distraire le royal prisonnier" (Cité par JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, *op.cit.*, p. 162)

un acte de bravoure à citer au palmarès de la Résistance. En réalité, ce fut surtout un acte de résistance à la législation belge, car en procédant de la sorte, le Cardinal avait agi en infraction flagrante de la Constitution et aux termes de l'art 237, § 1 du code pénal de 1903, il était passible d'une amende de 50 à 500 F adaptable au coût de la vie. On ajoutera que le mariage religieux ne fut même pas inscrit dans les registres paroissiaux de Laeken. Personne ne devait être au courant de l'union...

Personne. Même pas Madame Baels mère. Et quand il fallut enfin l'avouer, la future princesse reçut de sa mère "une gifle retentissante en plein restaurant"<sup>12</sup>. Plus tard dans la soirée néanmoins, la main leste s'excusa et se changea en diseuse de mauvaise aventure : "Ma petite (...) ce sera effarant; ils vont se déchaîner contre toi; tu auras une vie terriblement dure". Les auteurs enchaînent en soulignant à quel point la prophétie de M<sup>me</sup> Baels s'est réalisée : "Oui, ils se sont déchaînés contre elle; oui, elle a eu une vie très dure, mais bien enviable dès lors que cette vie est partagée par l'être qu'on aime et qui vous aime. (...) Et puis, le 25 septembre 1983, le Roi s'en est allé, laissant seule, dans ce château d'Argenteuil, la princesse Lilian toujours épiée par la presse et les gouvernements successifs. Vingt ans à faire face sans relâche. Alors là, oui, la princesse a dû s'avouer que sa mère avait raison : sa vie a été terriblement dure". Le lecteur

peut pourtant légitimement se poser des questions. Dures, les escapades au Zoute et la vie de château entre Laeken et Ciergnon, pendant que les Belges goûtaient au régime des tickets de rationnement, des réquisitions et d'autres menus agréments ? Dure, la lune de miel avec le Roi prisonnier, non pas à Laeken mais dans le château de l'ami Kühn-von Lüssow en Autriche ? Dure, on en convient, la déportation en Allemagne en juin 1944 et la détention pendant de longs mois à Hirschstein et Strobl. Mais plus dure que la vie des Belges à la même époque ? Il suffit de relire le *Journal* de Paul Struye<sup>13</sup> pour savoir quelles furent en ces temps-là leurs conditions de vie, même dans un milieu privilégié de la capitale. Après tout, se dira le lecteur, si nos souverains ont eu leur part de détresse, n'est-ce pas précisément ce sort-là qu'en 1940 le Roi avait proclamé vouloir partager en restant en Belgique ? Et en l'épousant, la princesse ne s'était-elle pas engagée comme le commun des mortels "pour le meilleur et pour le pire" ?

Tout de même, pour parer au reproche de comparer l'incomparable, on peut évoquer un exemple de la même époque et du même milieu, à savoir celui du roi Édouard VIII qui abdiqua en 1936 en faveur de son frère Albert, le futur Georges VI, afin d'épouser la roturière Wallis Simpson. Dira-t-on que la vie de celle-ci fut dure parce qu'elle fut pendant un bon moment le souffre-douleur de la presse britanni-

12 Dans son ouvrage très documenté, EVRARD RASKIN, *op.cit.*, p. 61 écrit : "On sait que Lilian l'a adoré (son père) toute sa vie. Elle ne nourrissait pas les mêmes sentiments à l'égard de sa mère; quand, plus âgée, elle évoquait ses parents, elle ne parlait que de son père".

13 PAUL STRUYE, *Journal de guerre, 1940-1945*, Bruxelles, Racine, 2004.

que ? Ne fut-elle pas d'ailleurs plus dure que celle de la princesse de Réthy, du fait que le gouvernement et la couronne britanniques lui refusèrent obstinément le titre d'altesse royale, privilège que Léopold III accorda à son épouse dès le mariage morganatique en 1941 ? Quant à la dureté d'être "toujours épiée par la presse et les gouvernements successifs", il n'est pas certain qu'elle ait été insupportable au regard de sa dotation princière, celle-là même qui permit entre autres aux deux journalistes français de se faire royalement accueillir à Argenteuil et à Biot.

Narrée ainsi dans la salle à manger de ces demeures somptueuses par une princesse accorte et diserte, la guerre passe comme l'éclair et n'occupe qu'une vingtaine de pages. Or, pendant ces années-là, que devient son époux ? Pour le savoir, les auteurs n'ont pas consulté les travaux d'historiens de métier, qui ont pourtant œuvré dans les archives<sup>14</sup>. Ils ont plutôt écouté la princesse qui parle de son époux comme d'un grand résistant : "le Roi lui-même fit transmettre à Londres de précieux renseignements sur l'activité des troupes allemandes [...] Il fit même évader des parachutistes". C'est pourtant

le même homme qui fut aperçu à la même époque à Munich et Vienne, sans parler de Berchtesgaden.

Mais une vie n'est captivante que vécue sur le fil du rasoir, autrement dit, si elle côtoie ou affronte la mort. Certes, pendant cette période de privations, la princesse ne connut guère le sort de ses compatriotes, ni à plus forte raison les dangers physiques et moraux des résistants. On apprend néanmoins qu'en octobre 1943, elle fut à deux doigts de mourir d'une embolie pulmonaire. Elle reçut même l'extrême onction. Elle fut tirée d'affaire par l'imposition d'une petite médaille de baptême, perdue jadis sur une plage française et qu'une vieille dame avait retrouvée. Apprenant la nouvelle, Pétain<sup>15</sup> proposa ses services pour la faire apporter à Laeken, mais la dame en question ne faisait plus confiance au Maréchal et l'expédia par la poste. Il n'empêche que la breloque n'avait rien perdu de ses vertus thérapeutiques, car aussitôt appliquée sur le corps de l'agonisante, elle fit reculer l'embolie.

Arrive enfin le débarquement en Normandie et en même temps l'ordre d'Hitler de déporter "ce damné roi" en Allemagne. Le

14 On pense à JEAN STENGERS, *Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, Bruxelles, Racine, 2002; JULES GÉRARD-LIBOIS & JOSÉ GOTOVITCH, *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, De Boeck, 1991; JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, *Leopold III. De koning, het land, de oorlog*, Tiel, Lannoo, 1994; JEAN VANWELKENHUYZEN, *Quand les chemins se séparent. Aux sources de la Question royale*, Bruxelles, Racine, 2001; MICHEL DUMOULIN & MARK VAN DEN WIJNGAERT (dir.), *op.cit.*, etc.

15 Où l'on voit que la princesse fréquenta dès l'enfance les grands de ce monde, à savoir non seulement Winston Churchill, mais aussi le maréchal Pétain. "Je le connaissais bien parce que chaque fois qu'il représentait la France pour tout ce qui était de la guerre de 14-18, chemin des Dames, etc., il déjeunait chez nous". Avoir réussi à évoquer à la même page (23) le chemin des Dames, où tant de soldats français furent fauchés dans la fleur de l'âge par l'incurie d'un état-major, et le grand prix d'Ostende, une course hippique, rencontre mondaine propice à l'arrangement de mariages huppés, c'est ce qui illustre bien la distance entre l'Histoire "avec laquelle on déjeune" et celle qui résulte de la critique historique.



• Léopold III au temps du mariage avec Lilian Baels. La princesse de Réthy est assise entre le cardinal Van Roey et son père, Hendrik Baels, ancien gouverneur de la Flandre occidentale. À droite, on reconnaît la reine Elisabeth. (Photo CEGES)

lendemain, la princesse apprend qu'elle doit elle aussi se préparer à la déportation avec les enfants royaux. "Alors j'ai fait une chose invraisemblable. J'ai réveillé un gendarme belge, le jardinier. On a mis des planches sur les escaliers. Moi, j'étais au volant des voitures, en première. On tirait. On poussait. Je les ai camouflées sous des rideaux, des robes de chambres de velours, j'ai mis des cadres en argent avec des photos. J'ai caché huit voitures !". Comprenons que la princesse profita de la nuit pour camoufler les autos avec

lesquelles la déportation devait se faire le lendemain. L'astuce fut-elle au moins payante ? "Ils ont cherché partout. J'avais gagné plus de quarante-huit heures. Puis ce fut d'une violence terrible". Le lecteur retient son souffle. "Alors, j'ai fait ce qu'ils ne voulaient pas. J'ai réuni le cardinal Van Roey, toujours lui, et le procureur de la Cour de cassation pour leur remettre une protestation écrite adressée aux Allemands"<sup>16</sup>. La violence annoncée n'émanait donc pas des Allemands, furieux d'avoir été bernés, mais de la princesse

<sup>16</sup> En réalité, ils furent trois, le Cardinal et les deux magistrats (Jamar et Cornil) auxquels le Roi avait confié le Testament politique.

elle-même, l'arme terrible n'étant autre qu'une protestation écrite. En fait, on s'en doutait, le jeu de cache-cache n'eut pas le résultat escompté. Quant à la protestation écrite, elle n'avait évidemment pas la moindre chance de faire fléchir Hitler, pas plus que celle que le Roi lui avait adressée la veille avec la même mise en scène. L'une et l'autre disaient clairement – aux Allemands, mais aussi aux Belges – que la famille royale ne partirait que contrainte et forcée. Cette réaction avait été notamment prônée par le général Van Overstraeten, conseiller militaire du Roi qui estimait qu'il ne fallait pas donner l'impression que le Roi approuvait la mesure<sup>17</sup>. En effet, dès le début de l'Occupation, le Souverain s'était parfois épanché dans ce sens devant son secrétaire Capelle, disant par exemple : "En restant ici [...] je me diminue, j'use mon crédit vis-à-vis des Belges, tandis qu'en m'éloignant temporairement, je manifeste ouvertement mon impuissance et, en même temps, je me refais une santé"<sup>18</sup>. Or, quelques années plus tard, il n'était apparemment pas le seul à penser qu'un tel éloignement lui ferait le plus

grand bien. Dans son *Journal de guerre*, Paul Struye note le mardi 12 janvier 1943 que "sur les lèvres de tous les 'bons royalistes' revient ce refrain : la seule façon de restaurer son prestige compromis est qu'il se fasse déporter en Allemagne". Et le mercredi 7 juin 1944, ayant appris la nouvelle de la déportation, le même Struye écrit : "Beaucoup considèrent que l'événement est heureux pour le Souverain, qui va ainsi regagner le prestige et la popularité qu'il avait perdus dans certains milieux"<sup>19</sup>.

L'ordre de déportation fut exécuté par une ample escorte allemande placée sous l'autorité du major Dietrich Bunting. Dans son souvenir, la princesse le fait monter en grade et l'appelle le colonel Buntig (*sic*)<sup>20</sup>. Les journalistes français, souvent fâchés avec les noms propres<sup>21</sup>, n'ont pas jugé utile de vérifier. Au moment du départ, ce même commandant se fâche à cause du retard pris sur le programme. On connaît la cause précise de l'incident par recoupement des témoignages, ceux notamment de Capelle et de Van Overstraeten<sup>22</sup>.

17 RAOUL VAN OVERSTRAETEN, *Sous le joug. Léopold III prisonnier*, Bruxelles, Didier Hatier, 1986, p. 296.

18 Cité par JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, "Léopold III en Belgique, sous l'Occupation", p. 152. Dans leur gros ouvrage écrit en néerlandais (*op.cit.*, p. 358), les mêmes auteurs sont d'avis que la déportation fut la décision exclusive de Hitler, même si le Roi y vit quelques avantages. Pour ce dernier, la perspective d'être absent du pays le jour de la Libération restait néanmoins un inconvénient majeur.

19 PAUL STRUYE, *op.cit.*, p. 362 et 474-75. Néanmoins, ne confondons pas un sentiment diffus dans la population avec les intentions du Roi. En particulier, rien ne semble accréditer l'accusation d'Achille Van Acker selon laquelle Léopold III aurait organisé lui-même sa déportation.

20 Il s'agissait d'un chef ou commandant de bataillon, appelé aussi *major* (*Major* en allemand) et pas d'un colonel (*Oberst* en allemand).

21 Ainsi Berchtesgaden, la fameuse résidence de Hitler, devient Bershtesgaden, l'île de Molokaï, célèbre à cause du père Damien, s'écrit ici Molokoi, la ville belge de Malines est amputée d'une lettre (Maline). Dans l'arbre généalogique de la dynastie, Mathilde d'Udekem est appelée "d'Acor" et Claire Coombs a perdu un o (Combs). Même le chien de Hitler, que la princesse a vu à Munich et qui répondait au nom de Blondi, est rebaptisé ici Blandi.

22 À notre connaissance, l'enquête la plus approfondie sur cet épisode est celle de JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, *Léopold III...*, p. 858-865.

C'est qu'en quittant la Belgique, le Roi avait laissé derrière lui une bombe à retardement, le fameux Testament politique. Le général n'ignorait rien de son contenu, puisqu'il avait été associé à sa rédaction et n'en avait pas adouci le trait. Selon l'expression de la reine Élisabeth, il écrivait "avec son sabre"<sup>23</sup>. Le secrétaire Capelle en connaissait lui aussi la teneur qu'il jugeait néfaste pour la cause du Roi et avait suggéré à son maître d'arrondir les angles, le document étant en effet – comme cela devait s'avérer plus tard – hérissé d'aspérités<sup>24</sup>. Léopold III en avait confié un exemplaire à certains de ses conseillers, à charge pour eux de les remettre qui au gouvernement belge, qui aux autorités alliées, au cas où lui-même ne serait pas en Belgique à la Libération. Se heurtant à la morgue du Roi, Capelle avait semblé-t-il trouvé une oreille plus accueillante auprès de la princesse, consciente du tort que pourrait faire ce texte à la monarchie. Avec la déportation du Souverain – et de sa famille prévue le lendemain – le secrétaire vit donc s'évanouir sa dernière chance d'amener le Roi à émousser le tranchant

de son Testament politique. À moins que la princesse ne puisse le rejoindre en captivité et lui en remettre un exemplaire avec les amendements proposés. Mais où trouver cet exemplaire au soir du 9 juin, pendant que le major Bunting rongeaient son frein ? Le plus simple était de demander celui de Van Overstraeten. Or, le conseiller militaire du Roi n'entendait pas s'en dessaisir aussi facilement. Il fallait que la princesse lui en donne l'ordre formel en présence du grand maréchal de la Cour, ce qui fut fait<sup>25</sup>.

Dans le souvenir de la princesse, l'incident devient une épopée très différente. D'abord, les soucis de Capelle et les amendements qu'il suggérait sont passés à la trappe. Ensuite, c'est le général qui lui révèle l'existence du document en disant : "Il y a un écrit que je possède; si jamais vous deviez revoir le Roi, j'aimerais bien qu'il y ait un mot qui soit changé". Là-dessus, il va en voiture chercher son exemplaire, faisant attendre le convoi "pendant au moins quarante minutes". N'y tenant plus, Bunting donne l'ordre

23 Cité par ROBERT CAPELLE, *Dix-huit ans auprès du roi Léopold*, Paris, Fayard, 1970.

24 Curieusement, une de ces aspérités, l'art. 7 concernant la fameuse "réparation solennelle et entière", est citée deux fois *in extenso* par nos auteurs (p. 50 et 143). De même, le fameux propos de Churchill à Eden concernant le caractère *minable* de Léopold III (et de ses sujets) y figure deux fois (p. 72 et 156). Ces doublets sont-ils dus à un manque de coordination entre les deux plumes ou à une négligence lors de la correction des épreuves ?

25 La version de Raoul Van Overstraeten (*op.cit.*, p. 302-303) est la suivante : "Weesmaes vient me demander le 'testament' de la part de la princesse ! Je réponds qu'il n'est pas 'sur place', qu'il faudra quelque temps avant que je le rapporte. On m'envoie le chercher (pourtant le cabinet en détient un exemplaire !). [...] 18h30. Je rentre à Laeken. Le convoi vient de partir, Buntinck (*sic*) n'ayant pas accepté d'attendre davantage. [...] Nous rattrapons la colonne au boulevard Brand Whitlock et retournons jusqu'à la tête, qui s'arrête sur nos signes. J'ouvre la portière de la voiture des princes. Madame, il est de règle, dis-je, quand le Roi me confie un document, que je ne m'en défasse que sur son ordre. Le grand-maréchal m'est témoin qu'en remettant l'enveloppe ci-jointe, qu'il serait particulièrement regrettable de voir tomber entre certaines mains, je n'agis que sur l'ordre formel de la princesse. Celle-ci : je suis certaine, général, que cela répond exactement au désir du Roi !".

de partir. Le général parvient toutefois à rattraper le convoi dans les rues de Bruxelles. “Il nous a fait une queue de poisson. Par la fenêtre ouverte, il nous a jeté une enveloppe, ce qui était extrêmement dangereux parce que, immédiatement, l’escorte de SS a fait demi-tour et m’a demandé de quoi il s’agissait. J’ai inventé quelque chose”. Comme les témoignages de Capelle, Van Overstraeten et Lilian Baels ne se recourent pas, on peut se demander qui invente. Ce n’est sûrement pas Capelle, vu le nombre de personnalités qu’il contacta et qui pouvaient confirmer ses démarches : l’ancien chef de cabinet Wodon, l’ambassadeur Davignon, les magistrats Jamar et Cornil (ceux-là même que le Roi avait chargés de faire parvenir le document au Premier ministre Pierlot) et jusqu’au cardinal Van Roey et à la reine Élisabeth. Tout prouve que le fidèle secrétaire a voulu remuer ciel et terre pour empêcher l’irréparable, en l’occurrence pour éviter que le document ne soit connu tel quel après la Libération.

Ici encore, l’Histoire “avec laquelle on déjeune” est plus précaire que celle résultant d’enquêtes sérieuses. Selon celles-ci, la princesse emporta à la fois l’exemplaire du général et les commentaires de Capelle pour les remettre au Roi. La manœuvre a dû échouer, puisque en août 1944, Léopold III – prisonnier pour de bon cette fois – fit savoir par son ordonnance

Gierst qu’il n’entendait rien changer au texte et qu’il maintenait les instructions à ses conseillers chargés de le remettre aux destinataires. On sait aussi que l’exemplaire du général ne parvint jamais à Hirschstein, la princesse prise de panique l’ayant fait brûler dans les toilettes de l’hôtel *Elefant* à Weimar. Son geste n’aurait pas été remarqué s’il n’avait provoqué un début d’incendie nécessitant des appels au feu et l’intervention du précepteur Gatien du Parc. On en a connaissance par deux sources au moins, qu’on ne peut soupçonner de prévention contre la famille royale, à savoir Capelle lui-même et Roger Keyes, l’ami britannique du Roi <sup>26</sup>.

Sachant ce qui précède, il est à nouveau intéressant de voir comment l’histoire se déforme au gré des témoins et de la durée qui les sépare des faits évoqués. La princesse : “J’ai réussi à cacher ces documents, dont j’ai pris connaissance, non pas à Luxembourg, où nous avons passé la première nuit, car j’étais trop surveillée par les Allemands, mais à Weimar, le lendemain, à l’hôtel *Éléphant*, qui était le siège de la *Gestapo*. C’était un exemplaire du Testament politique du Roi. Je me suis rendu compte tout de suite que c’était extrêmement dangereux de posséder ce manuscrit et que, si les Allemands s’en emparaient, il pouvait y avoir des sanctions. Le lendemain, dans la voiture, j’ai dit à la princesse Joséphine-Charlotte

26 Dans ROGER KEYES, *Échec au Roi. Léopold III 1940-1951*, Gembloux/Paris, Duculot, 1986. Cet auteur, fils de l’amiral Lord Keyes, conseiller britannique auprès du haut commandement belge en 1940, a clairement opté pour une lecture des événements conforme aux souhaits du Palais. Aussi instruit-il souvent à charge de ses adversaires et des historiens indépendants, qu’il n’hésite pas à appeler des “fouilleurs de poubelles”. Hôte et confident du couple royal, il donne en général une version ‘autorisée’ des faits. Il est d’autant plus intéressant de noter qu’en l’occurrence, sa version (p. 140) est différente de celle de la princesse.

de se tenir prête. J'ai prétexté qu'elle avait besoin de descendre, on s'est arrêté près d'un champ de blé, elle en a profité pour enterrer le document". On voit que l'épisode du début d'incendie dans une chambre d'hôtel à Weimar est remplacé par celui de l'enfouissement près d'un champ de blé, mais le résultat est le même, puisque le document est perdu et n'atteindra pas son destinataire. Ceci prouve, si besoin, que le fait d'avoir été témoin direct des événements, ne préserve pas toujours contre la mémoire déformante ou sélective.

Si la princesse panique parfois devant le risque de représailles allemandes pour détention de documents compromettants, elle ne semble pas craindre, à d'autres moments, d'insulter les dirigeants du *Reich*. "Là, j'ai fait une scène effarante. J'ai été aidée par les bombardements... Ils ont, à un moment, parlé du *Reich*, et j'ai dit : le *Reich*, ses dirigeants, ce *Schwein*, ce cochon – c'était Himmler, bien sûr –, et ils ont cru que je le disais du *Führer*. Ça les a mis hors d'eux, mais c'est ce que je voulais, ainsi, ils ont tout oublié". Le lecteur se demandera si la princesse ne lui raconte pas ces performances pour que lui aussi oublie tout. Qu'il oublie par exemple les mots élogieux qu'elle avait encore eus pour le *Führer* l'avant-veille, devant Van Overstraeten, qui note dans son journal : "Elle me paraît tenir celui-ci pour un personnage très supérieur à la réalité et capable de redressements illimités"<sup>27</sup>. Qu'il oublie aussi le

jugement louangeur que, selon Henri De Man, Léopold III fit de Hitler en 1940, après l'entrevue de Berchtesgaden : "C'est un homme comme il en naît un tous les mille ans"<sup>28</sup>.

Toujours selon ses propos, la princesse semble échapper une seconde fois à la mort. Vers la fin de la déportation, à Strobl, un médecin allemand lui aurait dit : "Comme vous avez souffert de la faim comme nous tous, nous vous donnons ces gélules bleues. Ce sont des vitamines, donnez-les aux enfants, prenez-en vous-même, ça vous fera du bien". Lilian Baels poursuit : "Nous ne les avons pas prises, et quand, quelques heures après, les Américains sont arrivés, j'ai demandé un médecin américain, je lui ai donné les gélules. C'était du cyanure. J'en ai gardé un échantillon, tout desséché". Il paraît étonnant que les médecins allemands n'aient pas mieux camouflé le cyanure, dont la couleur naturelle est le bleu. On peut considérer en outre que s'ils avaient réussi, ils auraient exterminé d'un seul coup le noyau de la dynastie, ouvrant ainsi la voie au règne du prince Charles, dont ils ne pouvaient ignorer qu'il était nettement plus anglophile que son frère Léopold.

Après la libération de la famille royale le 7 mai 1945 commencent les tractations entre le Roi et une délégation belge comprenant le Régent et une partie du gouvernement, dont le Premier ministre Achille Van Acker. Cette délégation est logée à l'auberge *Im*

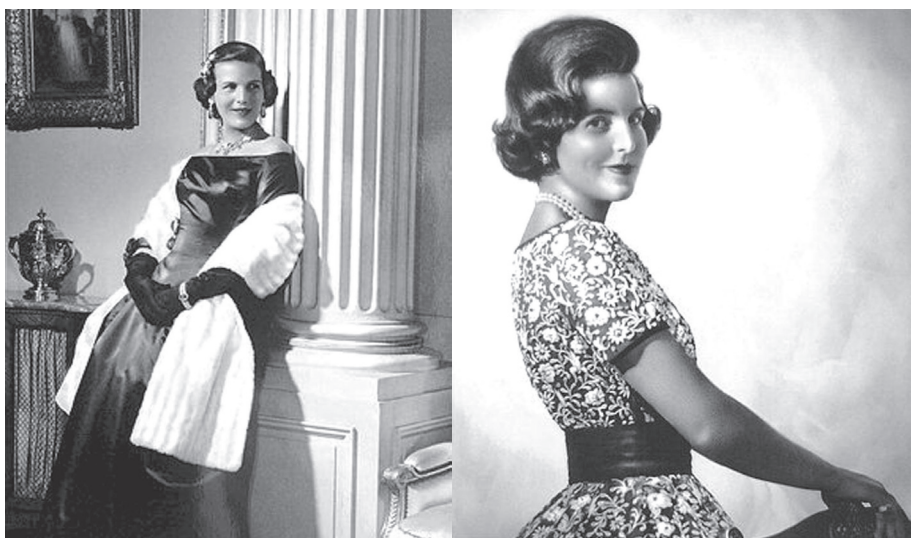
27 RAOUL VAN OVERSTRAETEN, *op.cit.*, p. 296.

28 Témoignage de H. De Man, cité par JAN VELAERS & HERMAN VAN GOETHEM, "Léopold III en Belgique, sous l'Occupation", p. 158.

*weisen Rössl* (Au Cheval blanc). Sur cet hôtel alpestre, la princesse nous apporte un renseignement qui laisse perplexe : “Les Américains y avaient installé des micros afin d’avoir des renseignements, oh, non pas sur les desseins du gouvernement belge, mais sur l’emplacement des grottes cachées dans la montagne où se terraient des SS et où ils disposaient d’armes importantes (...) Et tout naturellement, les Américains enregistrèrent les propos de la délégation belge qui ne présentèrent, pour eux, aucun intérêt”. Pour eux, sans doute, mais pour nous, beaucoup ! Or, les bandes de ces écoutes, la princesse dit les avoir obtenues un demi-siècle plus tard. Elle les a fait ‘débruiter’ et en les écoutant, elle a compris que, pour le sort de la famille royale de l’après-guerre, tout était joué d’avance. “Tout est confirmé, programmé, jusqu’à notre installation en Suisse que nous pensions être de notre initiative”.

Autrement dit, ces bandes révéleraient un plan concerté qui devait mener tout droit à l’abdication du Roi. Ce n’est ni tout à fait invraisemblable, ni absolument sûr. Mais si la princesse estimait que ces écoutes recelaient des éléments probants d’une sorte de complot contre le retour du Roi, il est étonnant qu’elle ne les ait soumises en temps opportun à des historiens. Ce qui paraît plus surprenant encore, c’est qu’en mettant la délégation belge sur écoute, les Américains auraient espéré localiser les grottes où se terraient des SS avec leurs munitions.

Que le Roi n’ait rien eu à se reprocher, ni à Wynendaele, ni à Berchtesgaden, qu’il ait au contraire toujours agi avec sagesse et courage, la princesse, appuyée par ses deux hôtes français, en administre “la preuve par neuf” (c’est le titre de leur chapitre) en invoquant le *Rapport* de la commission



- La princesse de Réthy juste après la guerre. La princesse avait incontestablement l’allure et le rayonnement d’un mannequin.  
(Photo CEGES)

Servais et le *Livre blanc* qu'elle était chargée d'examiner. Cette commission était certes composée de magistrats, juristes et universitaires au-dessus de tout soupçon, mais mandatés par le Roi, ils conçurent leur charge comme un travail de réconciliation nationale, celle-ci devant préparer à terme la reprise par le Roi de ses prérogatives constitutionnelles. Aussi s'alignèrent-ils volontiers sur le *Livre blanc*, rédigé dès 1945 par Jacques Pirenne et revu de près par le Souverain. Dès lors, ils en entérinèrent – sinon de bonne foi, du moins pour la bonne cause – les oublis, les citations sélectives, tronquées ou antidatées, voire les paralogismes, que des historiens indépendants ont mis en évidence depuis lors. Il serait donc pour le moins hasardeux d'en conclure, comme le fait la princesse : "En juin 1947, les conclusions de la Commission sont publiées. Elles sont un triomphe pour le Roi". Si c'était le cas, on serait fondé à en déduire que Léopold III eut en l'occurrence le triomphe très modeste. Car pourquoi, alors que la Commission avait largement cautionné la version du *Livre blanc*, le Souverain décida-t-il de ne jamais publier ce dernier ? Nos auteurs français ont compris qu'il y a là un problème : "... le Roi s'oppose à ce que le *Livre blanc*, exposé fait par lui-même de son attitude pendant la guerre, examiné et approuvé par la commission Servais point par point, soit diffusé dans le public. Décision difficilement compréhensible si

ce n'est, comme l'affirme le Roi afin 'de ne pas provoquer d'agitation inutile'". Retenons néanmoins l'expression *diffusé dans le public*, car l'ouvrage fut bel et bien composé, corrigé, imprimé en 40.000 exemplaires dès 1946, mais non publié ni distribué, même pas en 1949, après (ou malgré) la caution officielle de la commission Servais, le Souverain s'y étant refusé. Pourquoi ? Sa Majesté s'en est ouverte à son ancien secrétaire Capelle en l'été 1948.

Parlant de Jacques Pirenne <sup>29</sup>, rédacteur appliqué du *Livre blanc*, il le décrit comme un homme de parti pris qui n'a rien d'un historien. À en croire le Souverain, son nouveau secrétaire voulait raconter l'histoire telle qu'il la concevait, sans tenir compte d'éléments incompatibles avec l'opinion qu'il s'était faite. Et au printemps 1949, le Roi se plaint encore de ce que, avant de donner le bon à tirer du *Livre blanc*, il ait dû passer à Gstaad des soirées et des nuits à biffer des pages entières. Malgré toutes ces suppressions, il a trouvé l'ouvrage, après impression, impubliable <sup>30</sup>. Reposons donc la question : quel fut le véritable motif du refus, celui "de ne pas provoquer d'agitation inutile", ou la crainte de rendre public un système de défense qu'un secrétaire trop zélé avait construit pour le Souverain, et qui était non seulement contraire à la vérité, mais encore gauchi au-delà du vraisemblable ? En effet, vouloir démontrer moyennant

29 Jacques Pirenne, fils de l'historien Henri Pirenne, historien lui-même, ancien précepteur d'histoire de Léopold III dans les années 1920, professeur d'histoire à l'Université libre de Bruxelles, nommé secrétaire particulier du Souverain en août 1945. Son récit est un exemple des dérives auxquelles peut mener l'historiographie lorsqu'elle a décidé de se mettre au service d'un homme ou d'une cause. Qu'un monument comme le *Livre blanc* puisse être présenté par l'auteur comme une application de "la rigoureuse méthode historique" laisse rêveur !

30 Papiers Capelle, cités par JAN VELAERS ET HERMAN VAN GOETHEM, *Léopold III...*, p. 942.

force contorsions que ce n'était pas le gouvernement Pierlot qui avait choisi le camp des Alliés (après moult hésitations, certes), mais le Souverain, et ce, depuis 1940, c'était non seulement faux – ce qu'un homme politique pourrait encore admettre "pour la bonne cause" – ce n'était surtout pas plausible, ce qui ne pardonne jamais. Devant cette invraisemblance qui sautait même aux yeux de certains défenseurs du Roi, un entourage moins emporté, qui visait avant tout la remontée sur le trône de ce dernier, considéra que la publication de l'ouvrage ferait pour sa cause plus de mal que de bien. Or, c'est ce document, dont le Souverain lui-même avait perçu les faiblesses (mais qu'il avait néanmoins cautionné), qu'avec un demi-siècle de retard nos deux auteurs invoquent pour appuyer le souvenir de la princesse <sup>31</sup>.

Si l'on croit que le *Livre blanc* dit lui aussi toute la vérité et rien que la vérité, il s'ensuit que les déclarations provoquées par les convulsions de la Question royale doivent être taxées de "mensonges, bassesses et calomnies", voire d'"acharnement politico-médiatique". Il n'est pas douteux que le retour du Roi fut en Belgique l'enjeu d'une bataille féroce où les coups bas et les propos diffamatoires, visant entre autres la princesse, ne manquèrent pas. Que les circonstances aient été exploitées par des hommes et des partis engagés dans une concurrence effrénée, on ne peut le nier.

Que le jeu d'influences politiques se soit souvent nourri d'arguments de bas étage, on n'a que l'embarras du choix pour l'illustrer. Mais en aucun cas, les deux camps ne se sont opposés comme le vice à la vertu, comme on tend à le prôner ici. Quand le combat politique glisse dangereusement vers la guerre civile, il serait étonnant que, de part et d'autre, les meneurs s'encombrent de scrupules dans le choix des armes. Force est néanmoins de constater qu'à part une minorité républicaine, ils ont su, au-delà de leur appréciation divergente d'un homme et du rôle qu'il joua pendant la guerre, transiger pour sauver la monarchie constitutionnelle, le régime parlementaire et la dynastie. La décennie qui suivit en porta d'ailleurs témoignage, qui vit un jeune roi rétablir et raffermir autour de lui l'unité nationale.

La période qui fait suite à la Question royale ne semble pas très présente, ni dans la mémoire de la princesse, ni dans les notes et commentaires de ses confidents français. Selon ces derniers, c'est l'époque du "bonheur sans entraves". C'est pourtant aussi celle où le couple royal, résidant au palais de Laeken, exerça une fonction tutélaire sur un successeur apparemment sorti trop tôt de l'adolescence et resté célibataire. Celle aussi où la princesse de Réthy pouvait encore jouer le rôle de reine-mère : "Ça a été une période difficile. La mère – j'étais vraiment comme sa mère – ne voulait pas s'occuper de l'activité

31 Présentant à la fois *Le Livre blanc* et *Pour l'Histoire* comme une "opération vérité", les auteurs n'hésitent pas à conclure (p. 147) : "Les historiens aujourd'hui savent. Les jeunes de demain sauront". Il est vrai qu'aujourd'hui, les historiens en savent nettement plus qu'hier, grâce surtout à l'étude rigoureuse des sources accessibles. C'est pour cela qu'ils souhaitent ardemment, au lieu de multiplier des ouvrages comme celui-ci, qu'on lève au plus tôt l'interdiction d'accès à certaines archives.

politique de son fils”. Or, en restant discret sur cette décennie, on risque de ne pas comprendre la fracture qui survint en 1960 et qui fut à l’origine du déménagement de l’ancien couple royal à Argenteuil. Car le 15 décembre de cette année, le roi Baudouin épousa la princesse Fabiola de Mora y Aragon, qui devint de ce fait “reine des Belges” et première dame du Royaume. Le gouvernement Eyskens, voulant endiguer l’influence du roi retraité et de son épouse sur son fils, profita de l’occasion pour séparer les résidences des deux familles : il y aurait désormais d’un côté le roi régnant et la Reine à Laeken, de l’autre le roi retraité et son épouse à Argenteuil. Que la cohabitation de deux rois à Laeken ait posé très tôt la question de savoir qui était le vrai roi, on en trouve encore une illustration indirecte, mais éclatante, des années après la séparation de 1960. Dans les souvenirs de la princesse de Réthy, il y a cet épisode d’une soirée de réception à Argenteuil autour d’un Léopold III souffrant. À un moment donné, le majordome vient annoncer à la princesse : “Le Roi est là”. À quoi celle-ci répond : “Bien sûr que le Roi est là. Vous ne le voyez pas parmi ses invités ?”. Or, la visite impromptue évoquée par le majordome était celle du roi Baudouin venant s’enquérir de la santé de son père.

Parmi les raisons de la séparation de 1960, il y a un événement lié au déménagement à Argenteuil et dont la princesse fournit ici une version qu’il est intéressant de com-

parer à d’autres témoignages. Quand le Premier ministre de l’époque eut à affronter une grève générale suite au vote de sa ‘Loi unique’, il jugea utile de demander au roi Baudouin d’écourter son voyage de nocces et de rentrer à Bruxelles. Or, il raconte dans ses Mémoires<sup>32</sup> comment, rentrant au palais de Laeken avec les souverains, ils trouvèrent le palais vidé d’une partie de son mobilier, au point qu’il restait à peine une chaise pour s’asseoir. Dans la version de la princesse, cet épisode est raconté différemment : “Le Roi, lui, fait prendre quelques meubles à Laeken de façon que les enfants et nous puissions au moins nous coucher. Ce qui fit dire à certains que nous avions dévalisé Laeken”. Feu Gaston Eyskens aurait-il été cavalier au point de condamner l’ancienne famille royale à l’exil au château Tuck sans lui offrir une couche décente ?<sup>33</sup> En filigrane de cette accusation, on lit encore, dans le commentaire des auteurs, la rancœur qui la motive : “Le jeune roi, en particulier, ne cache pas son antipathie pour Gaston Eyskens, lequel n’est pas tenu en grande estime par Léopold III”. Le lecteur se demandera : puisque tous ces acteurs de l’histoire ne sont plus de ce monde<sup>34</sup>, et que la source même de ces confidences est décédée depuis lors, était-il utile et décent d’orchestrer ce genre d’escarmouches d’outre-tombe ? Le travail de mémoire est certes nécessaire, à condition toutefois de respecter la vérité historique sans favoriser des règlements de comptes par-dessus les dépouilles.

32 *Gaston Eyskens, de Memoires*, Tielt, Lannoo, 1993.

33 En réalité, le Premier ministre laissa au couple royal le choix entre le château du Stuyvenberg et le château Tuck à Argenteuil. Ce dernier fut préféré à cause de son environnement champêtre et de son intérêt paysager.

34 L’un des auteurs, Marcel Jullian, est lui aussi décédé le 28 juin 2004.

Quelle est l'image qui émerge finalement de ces confidences princières ? C'est celle d'une dame que la nature a généreusement douée d'atouts de corps et d'esprit, mais qui semble souffrir du dépit de n'être pas née noble. Ce qui frappe surtout, c'est un discours qui s'apparente à celui de ces acteurs moins doués, dont on dit qu'ils 'surjouent' leur rôle : à force d'en rajouter dans le ton et le geste, ils caricaturent leur personnage. Ainsi, la princesse rate rarement l'occasion de faire remarquer qu'elle connaît depuis longtemps, voire depuis toujours, non seulement une reine-mère, un cardinal, un maréchal, mais aussi une longue liste de nobles et de notables qu'elle égrène au gré de ses Mémoires. Notons que toutes ces accointances sont vraies ou plausibles. Seule leur mise en évidence répétitive trahit le besoin de s'entourer à l'âge adulte d'un entourage huppé dont le hasard de sa naissance l'avait privée.

Le même 'surjeu' explique peut-être les rôles gratifiants qu'elle se réserve dans ses souvenirs. Il s'agit certes d'une tendance propre, et peut-être inévitable, du genre Mémoires : l'être humain n'est en général pas un témoin impartial de sa propre action. Il a tendance à appliquer à son passé une grille de lecture complaisante. Et même si le propos n'est pas délibéré, la mémoire sélective fait son œuvre qui embellit ici des attitudes peu glorieuses et gomme là les ombres au tableau. Or, la princesse était douée de suffisamment de qualités pour ne pas avoir besoin d'une telle auto-promotion. Retouchée par le souvenir, son image se distingue surtout par l'intelligence et le courage qu'elle met à bernier les Allemands : elle "leur fait des scènes", "leur invente des tas d'histoires",

détourne leur attention en feignant de s'enfuir, camoufle des voitures, fait disparaître des documents, échange des valises... Sans mettre en doute la réalité de ces performances, avouons que ce langage ressemble peu ou prou à celui de tant de Belges qui, vers la fin de la guerre ou après, n'avaient pour l'occupant qu'un mépris d'autant plus tardif qu'il avait été précédé d'une certaine complaisance. À ce cortège d'actions gratifiantes, il y a pourtant une exception : la princesse avoue avoir commis un vol. Cela se serait passé dans le Braunhaus, la résidence munichoise de Hitler, où la famille royale passa quelques heures lors de son transfert de Hirschstein à Strobl. "Découvrant l'initiale, j'ai pris un couvert avec un H, un couteau, une fourchette, sans le dire au Roi. Il l'a su longtemps après. Ça l'a fait sourire. Et une petite serviette aussi, avec les initiales A.H. brodées". On ne sait ce qui est le plus désarmant dans cette confession, l'aveu d'un menu larcin sitôt pardonné, puisqu'il se fit au détriment de Hitler, désormais réputé "monstre" ou "fou"; ou l'esprit d'à-propos de la femme de simple extraction qui, en dépit des circonstances tragiques et à l'insu de son noble époux, n'oublie pas sa future collection de souvenirs. Néanmoins, pour contrebalancer cette seule peccadille, que d'actions, de pensées et de paroles vertueuses ! N'ira-t-elle pas, lors d'un de ses nombreux périple après l'abdication du Roi, jusqu'à donner "le baiser au lépreux" à l'une de ces pauvres femmes de l'île de Molokai, rendue célèbre par le père Damien ! De même, après avoir vu l'horreur de Dachau, ne décidera-t-elle pas "de rejeter tout ce qui était accessoire et de n'accorder d'intérêt vraiment qu'à l'essentiel".



• Le roi Léopold III et la princesse Lilian pendant les années soixante.  
(Photo CEGES)

Réfléchissant sur le sens et la portée de ces Mémoires dictés et entrelacés de commentaires valorisants pour les uns, injurieux pour les autres (Pierlot et Spaak sont traités de “personnages”, Van Acker et Spaak “rivalisent d’hypocrisie et de mensonges”, Gutt et De Vleeshauer sont des “contorsionnistes”, Spaak s’est “abaissé au niveau d’un orateur de trottoir”, etc.), on se dit que le choix est décidément malaisé entre d’une part un travail complaisant, confirmant les préjugés du plus grand nombre et dès lors promis à un succès de vente, et d’autre part une enquête exigeante et de longue haleine, couplant rigueur et indépendance d’esprit, quitte à n’attirer l’attention que des historiens et à ne figurer que dans les bibliothèques spécialisées. Si l’on a le courage de choisir la deuxième voie, à coup sûr la plus ardue, il s’impose de suivre le conseil d’un orfèvre en la matière, l’historien Jean Stengers. À certains qui lui reprochèrent, après la publication de son *Léopold III et le gouvernement*, de n’avoir pas interrogé Léopold III, il répondit : “Il m’aurait certainement reçu avec la plus grande courtoisie. Mais comme je suis moi-même un homme poli, cela m’aurait gêné dans ma démarche d’historien : comment, après avoir été traité avec amabilité, dire aussi facilement des choses qui pourront paraître désagréables à celui qui vous a gracieusement reçu ?”<sup>35</sup>. Cette sagesse vaut sans doute encore davantage lorsque l’hospitalité est le fait d’une dame sûre de sa séduction et de son savoir-faire, comme l’était la princesse Lilian. Comment en effet, après avoir bénéficié de telles gâteries, ne pas paraître

grossier ou muflé en posant des questions critiques, en émettant des réserves, voire en soulignant des contradictions ? Comment, en sortant d’Argenteuil ou de Biot, ne pas se laisser aller à écrire : “Lors des réceptions, les femmes font assaut d’élégance. Peine perdue, la reine de la soirée est toujours la même. Bien qu’elle en ait refusé le titre et le rang, la princesse Lilian est inégalable; sa beauté, son maintien, sa distinction exceptionnelle en font la reine de toutes les réceptions, d’autant qu’elle porte à ravir les toilettes que les plus grands couturiers créent pour elle” ?

Reste un inconvénient inhérent à la règle de Jean Stengers : la liberté moindre découlant de l’hospitalité qu’on a reçue est parfois compensée par une information plus précise, voire par des pièces confidentielles, sur un événement dont la personnalité interrogée fut le témoin direct. Or, l’historien n’est en ce cas pas mieux loti que le journaliste qui obtient un renseignement exclusif grâce à ses accointances avec certains hommes politiques ou d’autres sources. S’il veut préserver ce rapport de confidentialité, il devra observer une certaine retenue, celle-ci étant le premier pas vers une information unilatérale, voire vers une désinformation. On assiste alors au dilemme de ces envoyés spéciaux dans la Chine de la Révolution culturelle, qui avaient le choix entre deux solutions également décevantes : ou bien, témoins des événements sur place, ils n’en communiquaient à leur journal qu’une version édifiante qui plût à leurs hôtes chinois, ou bien ils allaient au-delà, décrivant ce

<sup>35</sup> JEAN STENGERS, *op.cit.*, p. 269.

qu'ils avaient réellement vu, et dès lors les autorités chinoises leur supprimaient le visa. En fin de compte, plus on est proche de la source d'information, plus on partage avec elle une certaine connivence, et plus on a de raisons de n'en diffuser que la partie permettant de ne pas s'en éloigner. Ce paradoxe se double encore d'un autre problème quand un témoin censé détenir des renseignements intéressants se plaît à choisir lui-même, parmi les impétrants, ceux qui ont eu – et dont on espère qu'ils auront dès lors – la plume suffisamment souple pour orienter l'information dans le sens voulu. Il est en effet troublant et peut-être significatif que certains auteurs ayant publié des travaux sur la campagne des 18 jours, la Question royale ou la dynastie, semblent avoir laissé au vestiaire quelques principes élémentaires de la critique historique, dès lors qu'ils furent reçus en audience par le témoin principal. Il est tout aussi troublant que s'agissant d'esprits indépendants, soucieux uniquement d'approcher tant bien que mal la vérité historique, la plupart ont ou bien suivi le précepte de Jean Stengers, ou bien n'ont jamais été reçus par le Palais, malgré leur demandes parfois insistantes. C'est ainsi qu'Evrard Raskin, qui cite dans son ouvrage sur la princesse Lilian le témoignage direct de pas moins de cinquante personnalités politiques, universitaires et journalistiques, n'a jamais pu obtenir celui de la principale intéressée. Par contre, les auteurs d'*Un couple dans la tempête*, qui se sont volontiers pliés à cette instrumentalisation rodée, n'ont semble-t-il eu aucune peine à franchir sa porte, en Belgique comme en France, autant de

fois qu'ils l'ont souhaité. Ceci explique sans doute cela.

---

\* Professeur émérite de l'UCL.